

CRÉON

# Des fonds européens pour des projets d'ici

**INNOVATION** Le comité pilotant le programme Leader s'est réuni

« **C'**est la concrétisation d'une présence européenne qui n'existait pas, sur la base de projets bien définis et non pas d'une simple zone géographique. » Jean-Marie Darmian, maire de Créon, est le président du Groupe d'action locale (GAL) chargé de piloter le programme européen du Pays Cœur Entre-deux-Mers, lequel réunit, de Saint-Loubès à Cadillac, pas moins de sept Communautés de communes.

## Enveloppe de 1,4 million

Ce territoire bénéficie d'une enveloppe globale de 1,4 million d'euros sur six ans et le comité vient de tenir sa première réunion, à Créon. Il doit se plier à un certain nombre de règles très précises, émises par Bruxelles, pour que les dossiers en quête de crédits soient validés. Pour Jean-Marie Darmian, il s'agit de choisir des projets « pertinents, créateur d'emplois, amenant une véritable plus-value sur le territoire, notamment en termes de développement touristique ou d'économie sociale ». Ces projets doivent également être innovants.

Plusieurs partenaires sont rassemblés dans le cadre de ce programme Leader : l'État, un collège d'élus locaux et un collège privé d'acteurs économiques, notamment des chefs d'entreprises.

Parmi les dossiers retenus, on peut citer l'achat d'un bus et l'organisation de conférences par la mission locale des Deux Rives, basée à



Jean-Marie Darmian, vice-président du Pays en charge du programme européen, Céline Lalande, chargée de mission, et Céline Magniant, gestionnaire du programme. PHOTO C.M.

Cadillac, qui ira ainsi à la rencontre des jeunes sur le secteur.

## Déchets verts

L'achat d'une broyeuse de déchets verts par l'association REV de Camblanes-et-Meynac devrait également être soutenu par l'Europe, tout comme l'organisation du premier forum de développement durable proposé par le Club d'entreprises de Saint-Loubès.

À la suite des réunions publi-

ques qui se sont tenues en 2009 à Capian, Montussan et Sadirac, l'animatrice du programme a enregistré de nombreux appels pour des demandes d'information ou de suivi d'un projet. Elle apporte son aide aux associations et aux particuliers pour monter les dossiers. De leur côté, les collectivités bénéficient d'un accompagnement de la part des techniciens du Pays.

**Christine Morice**